



trouver un psychologue par le juge

Par **MUNIER**, le **04/10/2011 à 15:34**

Bonjour,

un juge pour enfants ma prié de trouver un psychologue, voir psychiatre pour ma fille de 10ans.

elle etait suivi par le cmp de mon quartier mais je ne tiens pas a y retourner car c est un des psychologue qui a fait un courrier a la protection pour l enfance.

je ne peut me permettre de payer un psychologue prive et il faut absolument que je trouve un psychologue.

pourriez vous m indiquez comment faire car j ai beau telephone au hospitaux qui on un sv psychologique (necker) il m envoie toujours sur la cmp de mon quartier.

merci

Par **mimi493**, le **04/10/2011 à 15:43**

Soit c'est le CMP, soit c'est un pédopsy libéral.

Par **MUNIER**, le **04/10/2011 à 15:46**

alors je n'ais pas le choix ? puis je faire confiance au collègue de ce psychologue ?

merci pour la réponse

Par **mimi493**, le **04/10/2011 à 16:08**

Si, vous avez le choix, en allant voir un pédopsychiatre libéral secteur 1 (remboursement sécu + mutuelle)

Par exemple, en allant sur Ameli.fr, on peut voir qu'il y en a une à Montreuil en secteur 1

Par **MUNIER**, le **05/10/2011 à 14:39**

BJ

après recherche pour prendre rdv avec la cmp de mon quartier, le responsable me propose de reprendre des rdv avec l'ancien psychologue qui suivait ma fille (celui qui a écrit au juge pour enfant), en stipulant qu'il y a eu malentendu et souhaite que l'on continue avec lui.

je n'ai plus confiance en cette psychologue et ne souhaite pas continuer

puis je refuser ? et que faire ?
merci à vous tous

je précise que je n'ais pas les moyens d'aller chez un libéral

Par **mimi493**, le **05/10/2011 à 16:23**

Vous n'avez que deux choix, le CMP ou le libéral (prenez une mutuelle)

Par **MUNIER**, le **06/10/2011 à 08:24**

Bonjour,

j'ai bien compris que j'avais le choix entre le cmp ou un psychologue libéral et je vous remercie.

je souhaite savoir si je peux refuser de continuer avec ce psy et en réclamer un autre dans ce cmp.

encore merci